Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 4

Artikel: Les conditions financières et monétaires de la reprise française
Autor: Laufenburger, Henry
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888736

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CONDITIONS FINANCIÈRES ET MONÉTAIRES DE LA REPRISE FRANÇAISE

Les destructions subies par l'économie française ont été évaluées récemment par la Commission consultative des dommages et des réparations à 1.832 milliards de francs 1945. Par rapport à la fortune nationale, qui était couramment estimée à 1.600 milliards de francs d'avant-guerre, et qui peut se chiffrer à plus de 6.000 milliards de francs actuels, les dommages de la France dépasseraient 25 p. 100. Si les dégâts causés aux habitations et aux moyens de transport sont importants, le potentiel industriel de la France est resté relativement épargné. L'agriculture recouvrera sa capacité de production d'avant-guerre à condition de disposer d'une main-d'œuvre et de moyens techniques suffisants pour mettre le sol en pleine valeur.

Avec des moyens disponibles restreints, la France accuse déjà dans plusieurs secteurs des progrès remarquables. L'indice de la production industrielle (par rapport à 100 en 1938) a passé de 40 à la fin de l'occupation, à plus de 55 en fin 1945. En ce qui concerne les charbonnages, le niveau de production d'avant-guerre est de nouveau atteint dans quelques bassins (Nord) et dépassé dans d'autres (Gard, Hérault, Tarn et Bouches-du-Rhône) ; la consommation d'électricité est supérieure à celle d'avant-guerre; les industries textiles tournent à plein rendement, leur production escomptée pour l'année 1946 sera de 250.000 tonnes pour le coton et de 85.000 tonnes pour la laine; le rétablissement rapide des transports ferroviaires force l'admiration, le nombre hebdomadaire des wagons chargés dépasse les 2/3 de ceux d'avant-guerre. L'agriculture mieux approvisionnée en fertilisants peut s'attendre à des récoltes plus substantielles après une année exceptionnellement mauvaise en raison de la sécheresse.

Par contre, deux retards importants sont à enregistrer : l'un dans l'industrie sidérurgique, qui n'est encore, en raison des attributions insuffisantes de combustibles, qu'à 45 p. 100 du taux moyen d'activité d'avant-guerre (les importations mensuelles de la Ruhr qui produit 4 millions de tonnes par mois, ne sont encore que de 300.000 tonnes), l'autre dans le commerce extérieur : alors que les exportations de 1945 n'ont atteint que 2.648.367 tonnes contre 11.396.730 tonnes en 1938, les importations se sont chiffrées à 10.313.162 tonnes contre 54.389.766 tonnes en 1938.

En raison de la persistance d'une pénurie relative, le contrôle des prix subsiste : pour les denrées essentielles, l'Etat doit verser des subventions destinées à empêcher une hausse insupportable pour les titulaires de faibles revenus et de salaires qui n'ont pas encore été tous majorés jusqu'au niveau des prix officiels. Cette situation économique a sa répercussion indéniable sur les finances publiques et la monnaie.

D'un côté, en effet, les recettes normales du budget seront insuffisantes aussi longtemps que la production et les transactions n'auront pas rejoint leur niveau d'avant-guerre. Bien plus, tant que subsistera une dualité des prix, le marché noir accaparera une partie du chiffre d'affaires et des revenus qui échappent ainsi au fisc. D'un autre côté, les subventions grèvent lourdement le budget. Le ministre des Finances en a évalué la charge à 118 milliards pour 1946. Dans ces conditions, deux méthodes d'assainissement financier et monétaire s'offraient au choix du gouvernement. La première consistait à attendre que le volume de la production et des importations eût rejoint le niveau d'avant-guerre, et que la liberté des prix eût pu être rétablie. Dans cette hypothèse, les produits budgétaires auraient été suffisants pour couvrir progressivement les dépenses à condition que celles-ci fussent réduites au minimum.

Etant donné la lenteur relative de la reprise, le gouvernement a choisi la méthode inverse. Il a cherché dans le redressement de la situation financière et monétaire le moyen de hâter la reprise économique. Le premier point de vue, le rétablissement par étapes de l'équilibre budgétaire, prime toute autre considération.

Après révision du budget primitif, les dépenses de l'Etat ressortaient à 600 milliards. Le ministre des Finances s'est alors attaqué à la compression des dépenses militaires; il a procédé à une révision des dépenses civiles et a commencé à soulager

le budget d'une partie des subventions en mettant à la charge du consommateur une part substantielle de la hausse des prix du charbon. Du côté des recettes, en attendant les plus-values qui résulteront de la reprise, les produits du budget ont été portés de 289 à 308 milliards (loi du 14 février 1946) par le relèvement des impôts indirects et l'accélération du recouvrement de l'impôt de solidarité nationale qui a déjà rapporté 9 milliards au titre des sociétés. Finalement le déficit semble pouvoir être ramené à quelque 180 milliards de francs. Ce déficit budgétaire n'a rien d'inquiétant en soi — l'Angleterre en connaît et les Etats-Unis aussi — à condition qu'il soit couvert par des moyens autres que l'inflation.

Du point de vue financier, la reconstitution de l'épargne apparaît comme une condition essentielle de la reprise économique. Il faut des capitaux pour solder le déficit budgétaire, il faut des capitaux aussi pour financer la reconstruction. Le ministre des Finances évalue les possibilités de l'épargne française à 270 milliards, soit environ 1/3 du revenu national estimé à 1.300 milliards. Mais est-il bien sûr que cette épargne se présentera sur le marché financier où puisent conjointement l'Etat et l'économie privée?

L'expérience des six derniers mois permet d'en douter. Les souscriptions aux bons du Trésor ont accusé des fluctuations significatives; trois périodes sont à distinguer; depuis l'échange des billets qui a passagèrement gonflé les émissions de bons :

1° de juillet à septembre : excédent d'émissions de 15,6 milliards,

2° d'octobre à décembre : excédent de remboursements de 15,4 milliards,

3° de janvier à février : excédent de 22,6 milliards. Depuis mars, les souscriptions fléchissent à nouveau.

Les nouvelles hésitations de l'épargne s'expliquent en partie par des circonstances indépendantes de la volonté du gouvernement : menace d'un nouveau conflit, incertitude quant aux crédits américains, désaccord quant aux principes fondamentaux de la nouvelle constitution. Mais les incidences de la politique étrangère et française n'atténuent en rien la grave responsabilité que le gouvernement est appelé à endosser devant le pays, en particulier en ce qui concerne les réformes de structure. La nationalisation des houillères et des banques a coûté à l'épargne plus de 32 milliards Outre ses répercussions intérieures, le passage dans le secteur public d'une partie des compagnies d'assurances privera la France du concours de l'épargne étrangère résultant de la réassurance. Il apparaît donc que la politique économique qui consiste à donner à ces réformes le pas sur la reprise, entrave les conditions financières de celle-ci. Si le secteur socialisé était capable d'assurer d'emblée la rentabilité, l'Etat y trouverait une source de capitaux qui lui donnerait une certaine indépendance par rapport au capital privé. Mais, aussi longtemps que, pour des raisons inhérentes à la transition, le déficit des entreprises nationalisées se conjugue avec les découverts des finances publiques, le concours de l'épargne individuelle reste indispensable.

La réserve observée par l'épargne a compromis les conditions monétaires de la reprise économique. Celle-ci ne peut s'affirmer et se développer que si le franc reste stabilisé. Or, tout au contraire, celui-ci s'est trouvé affaibli par le recours répété à l'inflation comme moyen de financer les découverts du budget et du Trésor. Après l'achèvement de l'échange des billets qui a eu pour effet de ramener le volume des coupures de 580 à à 440 milliards de francs, de nouvelles émissions ont eu lieu d'avril à décembre 1945, si bien qu'en octobre 1945 le gonflement de la cirulation de 440 à 516 milliards représente moins une inflation qu'une adaptation monétaire à la hausse des prix. Mais pendant les derniers mois de 1945, la défaillance des souscriptions aux bons du Trésor a conduit à utiliser le billet de banque pour combler le déficit budgétaire. La situation s'est légèrement améliorée pendant les deux premiers mois de 1946. L'inflation a été passagèrement conjurée, de 15 milliards en janvier, les émissions ont été réduites à 10 milliards en février, contre une moyenne mensuelle de 25 milliards pour le dernier semestre de 1945. Pourquoi a-t-il fallu qu'en mars les prodromes d'une nouvelle crise financière obscurcissent l'horizon? Ne prenons pas à la légère le langage des faits. Au 28 février le bilan de la Banque accuse une augmentation de 592 à 605 milliards, mi mars, la circulation ressort à 608 milliards. Dans la mesure où elle répond aux besoins de l'échéance de fin de mois, cette tension n'a rien d'inquiétant, mais pour autant que les billets émis correspondent à un amenuisement de la

réserve du Trésor, ils représentent une nouvelle inflation confirmée par le bilan du 8 mars. Les avances de la Banque à l'Etat font leur réapparition après huit mois de pause. Il ne faut pas que l'inflation redevienne un succédané de l'épargne.

La stabilisation de la monnaie s'impose, non seulement pour favoriser la reprise à l'intérieur mais aussi pour améliorer la balance de paiement. La France a besoin de crédits extérieurs pour renforcer ses importations de produits indispensables et les acquisitions à l'étranger de biens d'outillages et de matériel d'équipement. L'octroi de crédits americains en particulier, est fonction de l'assainissement monétaire et financier de la France. Quelle a été la physionomie de la balance des paiements avec l'étranger en 1945? Le tableau ci dessous, emprunté au bilan de la situation des Finances publiques de la France au 31 décembre 1945, fait ressortir et l'importance du déficit de la balance des comptes et la façon dont il a été comblé.

BALANCE DES PAIEMENTS
(en milliards de francs 1944)

Nature des opérations	Crédit	Débit
A. — BALANCE DES RÈGLEMENTS COURANTS :		
Balance du commerce (solde) ..	»	61.970 (1)
Fret assurance transit..	»	5.500
Redevances commerciales.. . ..	»	270
Ouvriers étrangers..	»	780
Armées alliées, voyageurs	5.000	»
Intérêts et arrérages..	50	»
Dettes arriérées du C.F.L.N.(2)	»	6.000
Dépenses administratives.	»	3.000
Autres transferts non commerciaux courants..	»	880
Divers (créances arriérées)..	6.550	»
Territoires d'outre-mer (solde des règlements courants avec l'étranger)..	»	22.500
Total..	11.600	100.900
Solde débiteur..	89.300	»
B. — MOUVEMENT DE CAPITAUX :		
Exportations d'or..	»	21.900
Utilisation d'avoirs en devises..	»	12.500
Utilisation de crédits extérieurs	»	54.900
	»	89.300

Le déficit de 89.300 milliards a donc été couvert à raison de 34.400 milliards par des moyens de change et de 54.900 milliards par des crédits extérieurs. Comment se présentent les perspectives de la balance des paiements en 1946?

Dans son discours au Conseil national du crédit, M. A. Philip, Ministre des Finances, a évalué le déséquilibre de la balance française de paiement en 1946 à 2.200 milliards de dollars « dépassant le total de l'actif dont nous disposons pour les paiements à l'extérieur ». Au 31 décembre, les avoirs français à l'étranger s'élevaient à 1.817 milliards de dollars pour les avoirs publics, et à 947 millions de dollars pour les avoirs privés. Or, ces avoirs ne sont que partiellement mobilisables. Encore faut-il éviter la liquidation des participations qui procurent à la France des revenus substantiels et qui lui assurent une influence économique importante à l'étranger.

Dans ces conditions, l'accroissement des exportations en fonctions de l'augmentation des importations apparaît comme une nécessité vitale. Le ministre des Finances et de l'économie nationale cherche donc par tous les moyens à assurer la renaissance des industries d'exportation française. Il envisage la vente à l'étranger de produits même rares en France, en contrepartie d'importations de produits qui manquent davantage et qui sont essentiels à la reconstruction de l'outillage productif. Par ailleurs les exportations devront consister surtout en produits de luxe.

En tout état de cause, à supposer qu'une partie des avoirs à l'étranger soit liquidée et que les exportations (qui n'ont atteint que 11.396 millions de francs en 1945 contre 30.585 millions de francs plus appréciés en 1938) soient notablement accrues, la France a besoin d'un crédit extérieur important.

Si l'assainissement monétaire intérieur est indispensable pour renforcer sa position exté-

(1) Les statistiques douanières indiquent un solde de la balance du commerce de 41 milliards. La différence est due aux causes suivantes :

Le chiffre de 41 milliards ne porte que sur onze mois.

Certaines importations n'ont pas été prises en douanes (équipements militaires, achats de navires, marchandises importées par l'armée américaine).

Nombre d'exportateurs n'ont pas encore rapatrié leurs avoirs.

Des paiements importants ont été faits qui n'ont pas été suivis d'importations correspondantes.

(2) Comité français de libération nationale.

rieure, le rétablissement de l'équilibre entre le franc métropolitain et les francs coloniaux apparaît comme une condition première du rétablissement d'échanges normaux dans le cadre de l'Empire. Voici comment se présente le commerce de la France avec les colonies en 1945 :

	En millions de fr.
Importations françaises en provenance des colonies françaises..	8.985
Exportations à destination des colonies.. ..	5.588

La dislocation impériale du franc semble avoir diminué les chances de la métropole de lutter dans les colonies à armes égales avec certains pays étrangers, notamment avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Voici comment se présentent les rapports entre le franc métropolitain et les diverses monnaies coloniales depuis la dévaluation du 25 décembre dernier.

Le franc est échangé au pair en Algérie, Tunisie, au Maroc, aux Antilles et en Guyane. Le franc C. F. A. qui vaut 1 fr. 70 a cours dans le reste de l'Afrique (A. O. F., A. E. F., Togo, Cameroun, Somalie, Madagascar), la Réunion, Saint-Pierre et Miquelon. Le franc C. F. P. qui vaut 2 fr. 40 circule en Nouvelle-Calédonie, dans les Nouvelles-Hébrides et l'Océanie. La roupie française est maintenue au cours de 36 francs dans les établissements des Indes, alors que la livre libano-syrienne qui valait 20 francs avant la guerre est maintenant à 54 fr. 35.

Quelles sont les raisons des disparités entre les francs métropolitains et les francs coloniaux?

Dans l'Empire français les prix ont évolué différemment suivant les territoires, en raison, soit de leur incorporation plus ou moins tardive au bloc allié, soit de leur contribution inégale à l'effort de guerre. Les colonies du Pacifique, qui se sont ralliées à la France libre au lendemain de l'armistice, ont été les premières incorporées au système des changes alliés : leurs prix sont restés au niveau des prix anglo-saxons et il n'a pas été nécessaire de dévaluer leur monnaie. Par contre, nos possessions d'Afrique, en raison d'un isolement temporaire, ont connu une hausse des prix provoquée par l'inflation et la rareté. L'A. E. F. y a échappé plus que l'A. O. F., s'étant rattachée de bonne heure à la cause alliée. Mais la disparité n'a pas été telle qu'un taux de change entre elles ait paru nécessaire. Aussi a-t-on dévalué uniformément leur franc, par rapport au dollar, de 41 p. 100. Madagascar, Somalie et Réunion ayant fait cause commune à la même époque, ont été traitées de même. Quant à l'Afrique du Nord, elle a payé la plus grosse contribution à l'effort de guerre et, comme elle est un prolongement naturel de la métropole, son sort monétaire a été confondu avec celui de la France.

En créant des francs coloniaux particuliers, surévalués par rapport au franc métropolitain, on a voulu adapter les prix des colonies aux cours mondiaux, faciliter leur exportation, éviter une hausse désordonnée des prix et des troubles sociaux. Mais la dislocation impériale du franc présente aussi de graves inconvénients. Le consommateur français va payer les denrées coloniales à un prix plus élevé que précédemment. Le blocage des prix dans les colonies à change élevé décourage les producteurs d'autant plus que ces charges viennent d'augmenter à la suite de la récente hausse des salaires. Enfin, le financier français, désireux d'investir des capitaux aux colonies, hésitera à verser, par exemple, un million pour ne placer en définitive que 588.235 francs. Il hésitera d'autant plus qu'il appréhende une dévaluation ultérieure du franc colonial. Ainsi l'équipement colonial par la métropole risque d'être compromis.

La conclusion qui s'impose est qu'il est impossible de dissocier la politique économique de la politique financière. La reprise économique améliorera à la longue la situation des finances publiques. L'augmentation de la production et des transactions améliorera le rendement des impôts sur le revenu, et des taxes sur le chiffre d'affaires. Mais inversement, le rétablissement progressif de l'équilibre budgétaire, notamment par voie de réduction des dépenses, s'impose pour stabiliser la monnaie et pour donner ainsi au redressement économique une base solide.

Henry LAUFENBURGER

Professeur à la Faculté de droit
de l'Université de Paris.